

[Texte]

M. Pigeon: Au lieu de la remettre entre les mains de l'entreprise privée, ils ont préféré la vendre directement. C'est ce qui arrive depuis quelques années et c'est pourquoi nous avons des surplus de poudre de lait au Canada. Il s'agit seulement de la quantité qu'il y avait en surplus.

M. Lachance: Apparemment, il n'y a plus de surplus.

M. Pigeon: Non, présentement il n'y en a pas, c'est vrai, sauf un peu de beurre dans les entrepôts. Il n'y a pas de fromage et il n'y a plus de poudre de lait en excédent. Je pense bien que dans la mesure que ces agences commerciales seront d'autant bons négociateurs que l'entreprise privée, on ne peut pas dire grand chose, mais dans le passé on a critiqué de temps en temps quand c'était vendu par des agences commerciales gouvernementales. On leur a reproché de temps en temps de ne pas être assez dynamiques, ni assez bons négociateurs, mais s'il le sont et s'ils peuvent obtenir de bons prix sur le marché international, je ne crois pas qu'on aie tellement à redire.

M. Lachance: Mais si les exportateurs pouvaient avoir de meilleurs prix, vous ne pensez pas qu'il vaudrait mieux que cela passe par l'entreprise privée?

M. Pigeon: Certainement.

M. Lachance: La concurrence est bonne.

M. Pigeon: Je n'y vois pas d'objection mais en ce moment, on négocie plus de poudre de lait par l'entremise de l'entreprise privée que par la Commission canadienne du lait.

M. Lachance: Pas pour l'exportation?

M. Pigeon: Oui. Je peux vous dire que l'organisation que je représente a exporté dans trente pays différents l'an dernier et au cours de l'année précédente aussi.

M. Lachance: Est-ce que vous croyez, que sur le plan international de l'exportation, il vaut mieux que le gouvernement ou l'entreprise privée fasse affaires? Quand je parle de l'entreprise privée, je parle des agents du Canada et non pas des étrangers.

M. Pigeon: Quand cela peut se faire, mais ce qui est arrivé...

M. Lachance: Je prends ce sujet parce qu'il est récent.

M. Pigeon: ... la Commission canadienne du lait détenait le commerce de la poudre de lait; elle ne l'a pas pris de l'entreprise privée.

M. Lachance: Elle l'a toujours en mains.

M. Pigeon: Non, pas nécessairement.

M. Lachance: Ou presque.

M. Pigeon: Pas nécessairement.

• 1140

M. Lachance: Puisqu'elle donne des subsides à l'exportation.

M. Pigeon: Elle achète quand il y a des surplus sur le marché, quand cela va directement à l'exportation, elle n'y touche pas.

[Interprétation]

Mr. Pigeon: Instead of putting it in the hands of private concerns, they chose to sell it directly. This has been happening for a few years and that is why we have milk-powder surpluses in Canada. This is only a question of the volume of the surplus they had.

Mr. Lachance: Apparently, there is no surplus anymore.

Mr. Pigeon: No, presently it is true that there is none, except for a little bit of butter in the warehouses. There is no cheese and there is no more surplus of milk-powder. I think that to the extent that those commercial agencies are as competent negotiators as private enterprise, there is not much that can be said, but there has been some criticism in the past when sales were made through government commercial agencies. They have been accused from time to time of not being sufficiently dynamic, or sufficiently good negotiators, but if they are and if they can obtain good prices on the international market, I do not think that there is much that can be said.

Mr. Lachance: But if exporters could obtain better prices, do you not think that it would be better to leave this in the hands of private enterprise?

Mr. Pigeon: Certainly.

Mr. Lachance: Competition is good.

Mr. Pigeon: I do not object to what you are saying, but we are presently selling more milk-powder through private enterprise than through the Canadian Dairy Commission.

Mr. Lachance: Not for exportation?

Mr. Pigeon: Yes. I can say that the agency which I represent exported in 30 different countries last year and during the preceding year.

Mr. Lachance: According to you, on the international exportation level, is it better for the government or for private enterprise to carry on the negotiations? When I speak of private enterprise, I mean Canadian and not foreign agents.

Mr. Pigeon: When it can be done, but what has been happening is that...

Mr. Lachance: I take that example because it occurred recently.

Mr. Pigeon: ... the Canadian Dairy Commission held the milk-powder market; it did not take it away from private enterprise.

Mr. Lachance: It always holds it.

Mr. Pigeon: No, not necessarily.

Mr. Lachance: Or nearly always?

Mr. Pigeon: Not necessarily.

Mr. Lachance: Since it subsidizes export.

Mr. Pigeon: It buys when there are surpluses on the market, it does not touch anything when it goes directly to exportation.